

EXTRAIT du REGISTRE DES ELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 décembre 2022

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-deux et le six décembre 2022 à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Latreille Haut, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N° 8b

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 29 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Yvette FOURNIER par Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, M. Sébastien BRAZ par M. Michel BOUYOU

Etait absent : M. Grégory HUGUE,

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Solidarité à l'Investissement Local (DSIL) 2023 pour la modernisation et la mise en sécurité des postes électriques

Monsieur le Maire expose :

Le projet comporte un objectif : procéder à la réhabilitation des postes d'éclairage public de la commune comprenant la sécurisation et la modernisation des commandes.

Le diagnostic réalisé a montré qu'une majorité des 112 armoires de commande de l'éclairage public du territoire communal doivent faire l'objet de mise en conformité.

Le coût de ces travaux est estimé à 136 000 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,

- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1 - Approuve** le projet relatif à la modernisation et à la mise en sécurité des postes électriques dont le montant s'élève à 136 000 € HT.
- 2 - Décide** la réalisation de ce projet.
- 3 - Approuve** le plan de financement afférent.
- 4 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Solidarité à l'Investissement Local (DSIL) 2023 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.
- 5 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.
- 6 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 14 DEC. 2022
Date et ref de l'accusé de réception : 14 DEC. 2022
DBB - 06/22022



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
Pôle Bâtiments

Réf : PB/23/11/2022

Présentation du projet

Modernisation et mise en sécurité des postes électriques

I - Présentation

Le projet comporte un objectif :

- Procéder à la réhabilitation des postes d'éclairage public de la commune comprenant la sécurisation et la modernisation des commandes.

II - La situation actuelle

Le diagnostic réalisé a montré qu'une majorité des 112 armoires de commandes de l'éclairage public du territoire communal doivent faire l'objet de mise en conformité.

III – Détail du projet

Sécurisation et réhabilitation des postes de commandes d'éclairage public

IV – Montants

L'estimation des travaux est portée aujourd'hui à 136 000 € HT pour une durée de 1 an à compter du lancement soit début 2023.



A Tulle, le 08 DEC. 2022

Plan de financement

Modernisation et mise en sécurité des postes électriques

Partenaires	Financement	%
DSIL 2023	40 800.00 €	30.00%
Part Ville	95 200.00 €	70.00%
Total HT	136 000.00 €	100.00%

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 08 DEC. 2022

ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux de modernisation et de mise en sécurité des postes électriques pour lesquels je sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la DSIL 2023, n'a reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des dépenses avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 08 DEC. 2022

ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que les lieux concernés par les travaux de modernisation et de mise en sécurité des postes électriques pour lesquels la Ville sollicite une subvention au titre de la DSIL 2023, sont propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 08 DEC. 2022

Demande de subvention DSIL 2023

Echéancier

Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Modernisation et mise en sécurité des postes électriques	163 200.00 €	136 000.00 €	40 800.00 €	30%	2023

Le Maire,

Bernard COMBES.



4.2.3 Budgets

La rénovation pourrait alors porter sur :

Matériel	Quantité	Total
Mât	336	336 29%
Crosses	2368	2368 72%
Fonctionnel	2672	
Résidentiel	230	
Style	207	3382
Urbain	191	87%
Projecteur	57	
Autres	25	
Intervention sur enveloppe extérieure	5	
Armoire complète	21	90%
Reprise tableau	21	
Horloge astronomique	66	

BUDGET LUMINAIRES

2 142 000 € HT

Fourniture et Pose de luminaire (selon type et matériel présent), coffret classe II et raccordement, et dépose de l'existant, recyclage...

BUDGET SUPPORTS (CROSSES + MÂTS)

921 700 € HT

Fourniture et Pose des crosses, appliques et mâts en état moyens et vétustes.

BUDGET ARMOIRES

136 000 € HT

Changement de porte, reprise tableau, pose de nouvelle horloge astronomique, repose de nouvelle armoire complète.

BUDGET TOTAL

3 200 000 € HT

Puis soustraire :

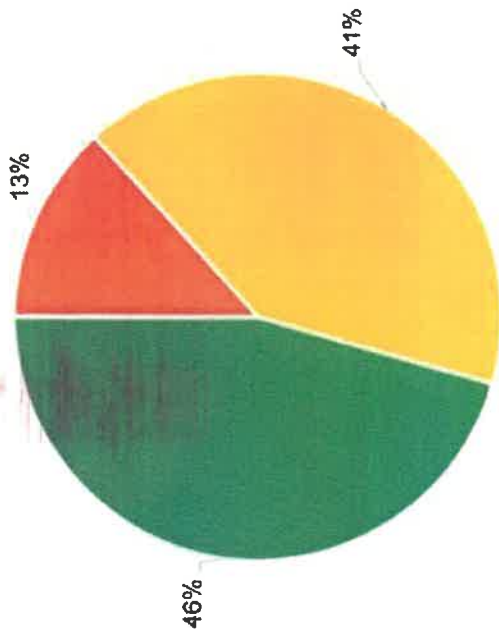
- CEE
- Economies annuelles sur facturation énergétique
- Economies sur abonnement
- Subventions diverses ...

1.3

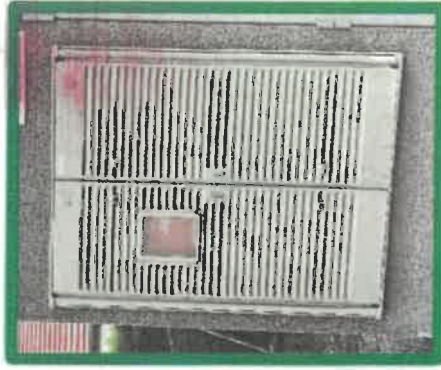
LES ARMOIRES



1.3.1 État des enveloppes



BON



MOYEN



MAUVAIS



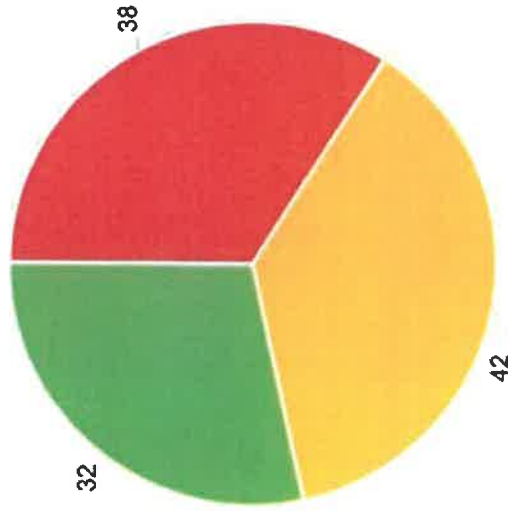
■ VETUSTE ■ MOYEN ■ BON

MAUVAIS	MOYEN	BON	TOTAL
29	58	29	116

CONCLUSION :

Les enveloppes sont majoritairement en bon état. Seules quelques enveloppes sont à changer en raison de graffitis, portes cassées ou état vétuste des matériaux de l'enveloppe.

1.3.2 État des commandes



• VÉTUSTE • MOYEN • BON

MAUVAIS	MOYEN	BON	TOTAL
38	42	32	112

CONCLUSION :

La majorité des armoires ne sont pas équipées d'un coffret IP2X, séparé de la partie comptage/branchement, ce qui se traduit par un état général MOYEN - VÉTUSTE des commandes.

La plupart sont encore équipées d'anciens contacteurs et/ou fusibles anciennes générations. Même si les enveloppes sont en BON état général, il est nécessaire de revoir une grande partie de tableaux intérieurs (IP2X, différentiels, ...).

BON



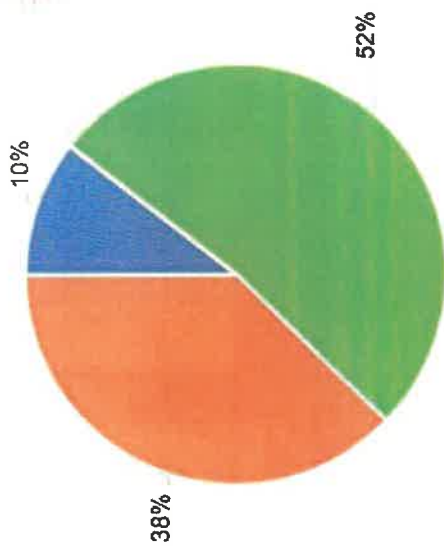
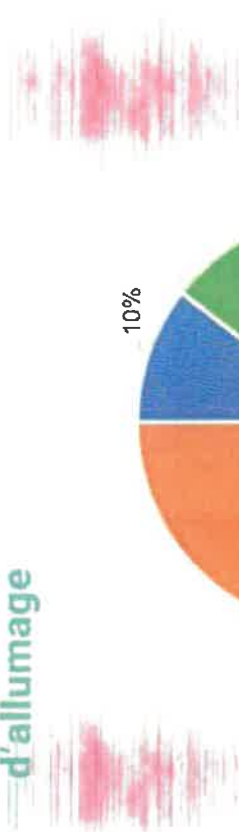
MOYEN



VÉTUSTE



1.3.3 Système de commande d'allumage



- HORLOGE MECANIQUE / INTERRUPTEUR HORAIRE
- HORLOGE ASTRONOMIQUE
- CELLULE CREPUSCULAIRE



Temps de fonctionnement MOYEN	Puissance installée
3 792 heures	417 943 W
	Consommation théorique estimée
	1 579 766 kWh/an

CONCLUSION :

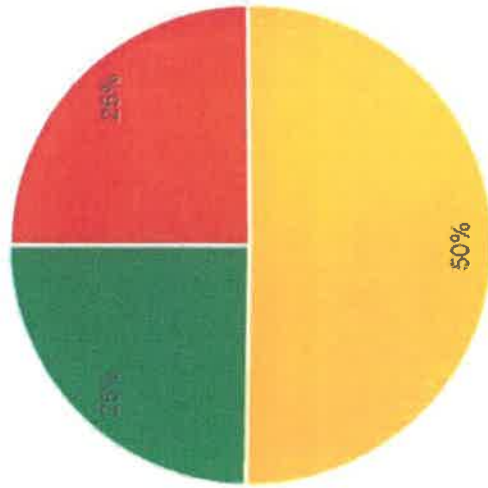
52% du patrimoine est équipé en horloge astronomique qui offre la meilleure commande d'allumage (4300 heures de fonctionnement). Ces dernières peuvent également permettre une coupure nocturne aux heures de non affluences dans les rues.

Il reste 55 armoires (48%) équipées en cellule crépusculaire ou horloge mécanique (4300 heures) qu'il sera nécessaire de faire évoluer vers des horloges astronomiques afin d'optimiser le temps d'allumage et s'assurer d'un synchronisation de toutes les armoires de la commune.

Un passage généralisé sur l'ensemble des armoires pourra s'avérer utile afin de basculer en horloges astronomiques les dernières armoires et vérifier la synchronisation globale de la commune. abaissement diminuent le volume d'allumage à régime maximal.

48 armoires fonctionnent avec une coupure nocturne entre 01h et 6h du matin et permettent déjà de faire une forte économie d'énergie sur ces secteurs (en périphérie du centre-ville).

1.3.4 État général des armoires



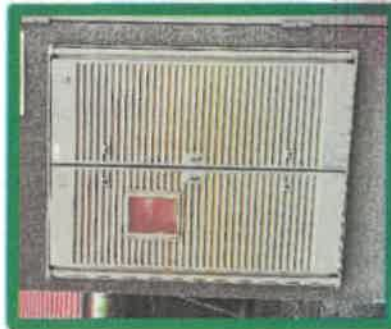
■ VÉTUSTE ■ MOYEN ■ BON

MAUVAIS	MOYEN	BON	TOTAL
29	58	29	116

CONCLUSION :

La moitié des armoires sont en état MOYEN. Elles nécessitent soit des travaux sur les tableaux de commandes avec l'installation d'horloges astronomiques. Cependant elles ne représentent pas de danger vis-à-vis de la sécurité. En revanche 25% des armoires ont un défaut de sécurité avec une commande obsolète ou des enveloppes cassées. Enfin 25% des armoires respectent les règles de sécurités et sont en bon état.

BON



MOYEN



VÉTUSTE

